

Bulletin des Négociations de la Terre

Un service d'information sur les négociations en matière de développement et d'environnement

Vol. 11 No. 16

Publié par l'Institut International du Développement Durable (IIDD)

Jeudi 6 Février 1996

LES FAITS MARQUANTS DU PREPCOM III DE HABITAT II LUNDI 5 FEVRIER 1996

Les délégations à la troisième session du Comité Préparatoire (PrepCom III) de la Seconde Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains (Habitat II) se sont réunies ce jour pour la première journée de cette session de deux semaines. La Plénière a entendu des déclarations et a discuté de questions d'organisation. Le Groupe de Travail I commença le traitement des questions incluses dans le point 3 de l'Ordre du Jour (Préparatifs de la Conférence) et le Groupe de Travail II constitua deux sous-groupes.

PLENIERE

Le Président du PrepCom de Habitat II, Martti LUJANEN (Finlande), fit noter que le PrepCom III bénéficiera de l'expérience des délégués des Missions auprès de l'ONU à New York qui ont participé aux négociations d'autres conférences onusiennes importantes. Il se déclara confiant en la poursuite de l'esprit de collaboration qui a prévalu lors des précédents PrepCom.

Le Secrétaire Général de l'ONU, Boutros BOUTROS-GHALI souligna le changement insufflé par le PrepCom qui pourrait servir de modèle pour la communauté internationale dans la manière de traiter ses affaires. Il s'agit de la règle 61 portant sur la participation de partenaires de l'échelon local dans les travaux de Habitat II, laquelle vient élargir la participation des Etats Membres pour inclure des représentants de villes.

Wally N'DOW, Secrétaire Général de Habitat II, déclara que la première session de 1994 avait appelé à un processus à base élargie capable de mobiliser les énergies d'une grande partie de la société. Environ 150 pays ont été impliqués dans le processus préparatoire. Ces plans témoignent du fait que les questions de Habitat II ne sont pas moins importants que la plupart des problèmes du jour dans le monde entier, à savoir, l'emploi, le logement, la sécurité, les services, la qualité de l'environnement et le droit des gens ordinaires à participer aux décisions touchant à leur vie. Il mit en exergue l'identification des "meilleures pratiques" comme un important outil de coopération.

Rafeeuddin AHMED, Administrateur Associé du PNUD, déclara que le PNUD oeuvre en faveur du développement humain durable, c'est à dire en faveur de l'emploi, des pauvres, des femmes, des êtres humains. L'un des objectifs primordiaux doit être un programme thématique, incorporant les dimensions pertinentes de l'Agenda 21, du Sommet Social et de la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes.

Le Directeur Exécutif du Fonds des Nations Unies pour la Population, le Dr Nafis SADIK, souligna les liens entre croissance

démographique, développement et urbanisation. Elle appela les délégations à travailler pour la reconnaissance des droits juridiques, de propriété et d'héritage de la femme. Le Président devait ensuite introduire l'Agenda Provisoire (A/CONF.165/PC.3/1 et Add.1).

L'Italie, au nom de l'UE, proposa un débat sur la situation générale des ressources financières. Le Président suggéra de la tenir dans le cadre du point 3(a) de l'Ordre du Jour (fonds fiduciaire). L'Egypte demanda que les séances de l'après-midi s'arrêtent à 17h et que les séances nocturnes commencent à 19H, en raison du Ramadan. Les Délégués adoptèrent l'Ordre du Jour.

Le Président introduisit l'examen de l'organisation des travaux en attirant l'attention des délégués sur le programme de travail figurant dans le document A/CONF.165/PC.3/L.1. Il fit noter les suggestions du PrepCom II et de la résolution 50/100 de l'AG d'établir deux Groupes de Travail lors du PrepCom III. Le Groupe de Travail I (GTI) se chargera de l'examen du point 3 de l'Ordre du Jour, (préparatifs de la Conférence). Le Groupe de Travail II (GTII) se penchera sur le point 4 (projets de Déclaration des Principes et Engagements et du Plan d'Action Mondial). La Plénière examinera pour approbation le travail des groupes de travail et considérera les points supplémentaires. Les délégués devaient ensuite adopter le document A/CONF.165/PC.3/Add.1 et 2 contenant une liste d'ONG et de représentants locaux proposés à l'accréditation auprès du processus préparatoire. Puis, les délégués donnèrent lecture à leurs déclarations.

La COLOMBIE déclara que le Mouvement des Non-Alignés a apporté, lors de son récent sommet à Cartagène, son soutien à Habitat II. Le délégué souligna l'importance du soutien financier de la communauté internationale pour le processus préparatoire, en particulier, au niveau national. Les composantes clés de la coopération internationale englobent le transfert technologique, l'assistance technique, un environnement économique adéquat et une large dissémination de l'information. Le COSTA RICA, au nom du G-77 et de la Chine, déclara que les rapports injustes des termes d'échange, la dette et l'ajustement structurel ne doivent pas être ignorés dans le contexte de la Conférence. Durant le processus préparatoire, le G-77 s'est accordé sur: la nécessité de traiter les questions de logement dans une perspective mondiale; la nécessité d'équilibrer le développement urbain et rural pour enrayer l'exode rural; la nécessité de ressources pour les établissements humains; et sur le besoin d'explorer de nouvelles formes de d'investissement et de coordination.

L'UE réaffirma son soutien pour Habitat II. Les principes directeurs du suivi de la Conférence doivent se concentrer sur le développement urbain durable, souligner l'importance d'une collaboration efficace et coordonnée et inscrire le processus dans le cadre des conférences onusiennes majeures. S'agissant du droit au logement, l'UE déclara que la Conférence devait reconnaître et consolider le travail déjà accompli. La TURQUIE déclara que

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@igc.apc.org> a été rédigé et édité par Chad Carpenter <ccarpenter@igc.apc.org>, Peter Doran <PF.Doran@ulst.ac.uk>, Richard Jordan, Kira Schmidt <cjs28@columbia.edu> et Lynn Wagner <grund@usc.edu>. Traduction Française par Mongi Gadhoun <gad@Tunisia.EU.net>. Directeur de publication, Langston James Goree VI "Kimo" <kimo@pipeline.com>. Les donations de soutien du *Bulletin* sont fournies par l'Institut International du Développement Durable (iisd@web.apc.org) et les Pew Charitable Trusts par le biais de la Pew Global Stewardship Initiative. Des appuis financiers ont été accordés en 1996 par le Royaume Uni, le Danemark, l'Australie et l'Islande. Les auteurs peuvent être contactés à leur adresse électronique, et par tél. au +1 212 644 0204 ou fax au +& 212 644 0206. L'IIDD peut être contacté par courrier au 161, Portage Ave. East, 6ème étage, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada. Les opinions exprimées dans le *Bulletin des Négociations de la Terre* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'IIDD et des autres bailleurs. Des extraits du *Bulletin des Négociations de la Terre* peuvent être utilisés dans d'autres publications moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du Bulletin sont automatiquement distribuées en Anglais et en Français suivant notre e-mailing list (ASCII et PDF) et sont disponibles sur le gopher au <gopher.igc.apc.org> et en hypertext, à travers le serveur WWW au <http://Www.iisd.ca/linkages/> sur Internet. Pour toutes informations concernant l'accès, le soutien ou le contact du *Bulletin des Négociations de la Terre*, prière envoyer e-mail à <enb@igc.apc.org>.

Habitat II intégrera les résultats d'autres conférences onusiennes et sera elle-même une conférence de partenariat. Un important "Programme de Coopération Régionale" est en voie d'élaboration par l'Agence Turque de Coopération Internationale et le PNUD. Ils ont établi une task force impliquant l'Albanie, la Turquie et un certain nombre de pays de l'ex-République Soviétique.

Le CHILI présenta un rapport sur une réunion régionale d'Amérique Latine en préparation de Habitat II. Le délégué déclara que les villes pouvaient être mieux gérées si les investissements étaient plus coordonnés. Les pays de la région d'Amérique Latine souhaitent voir le Plan d'Action Mondial refléter leur plan d'action régional. Les cinq axes de ce plan traitent de la pauvreté, de la productivité des établissements humains, de la gouvernabilité et de la participation, et de l'efficacité de la gestion des établissements.

La SUEDE déclara que les engagements politiques en matière de logement et d'établissements humains sont attendus de Habitat II par les sans-abri et les groupes vulnérables. Il souligna la proposition de son pays de fixer un ensemble de règles normatives concernant la protection des droits fonciers et de maintien. Une version amendée sera présentée durant cette session pour servir de base pour une éventuelle disposition séparée lors de Habitat II. Il exprima, par ailleurs, certaines préoccupations quant au manque d'intérêt public à l'égard de la Conférence et quant à la situation financière critique du Secrétariat.

La CHINE déclara que le processus préparatoire bénéficie de l'attention des gouvernements, ce qui ne manquera pas d'influer sur le développement continu des établissements humains. La Chine a accéléré l'élaboration de son plan 1996-2000 de logement et de services civils. L'UNICEF déclara que la pauvreté était devenue un implacable phénomène urbain handicapant et les enfants sont les premiers touchés et forment la majeure partie de ses victimes. Le représentant ajouta que les enfants doivent bénéficier de l'attention qui leur est due dans le projet de Déclaration des Principes et Engagements et dans le PAM. Il rappela que toutes les conférences mondiales des dix dernières années ont reconnu la centralité des enfants et demanda que Habitat II n'en fasse pas moins.

L'INDE a établi une commission nationale à base élargie qui a élaboré un plan directeur et un programme de travail, constitué un comité de suivi de la mise en oeuvre et qui prépare actuellement le rapport national. L'OMM fit noter le besoin de formuler plus clairement l'impact exercé par les différents aspects de la dégradation continue de l'environnement sur la démographie galopante des villes. En rapport avec ce sujet, les effets de la construction de bâtiments et du recouvrement des surfaces quant aux inondations qui suivent les grandes pluies. Une planification et un aménagement convenable peuvent atténuer sinon éliminer complètement de tels effets.

La JORDANIE a formé une commission nationale pour la supervision des préparatifs avec la participation du secteur gouvernemental, des autorités locales, et du secteur académique. Les Gouvernements de la région ont élaboré une Déclaration Arabe relative à Habitat II. Le représentant exprima ses préoccupations concernant l'inefficacité des programmes de mass-média et appela à l'adoption d'un programme d'information publique capable d'améliorer la prise de conscience. L'OIT déclara que l'emploi constitua la clé de l'amélioration des services humains de base et des finances municipales. Il souligna les améliorations apportées à l'agenda, telle que la référence à l'allègement de la pauvreté.

Le NEPAL fit noter que sa commission nationale chargée de Habitat II progressait bien dans les préparatifs du Sommet. Un Forum des Jeunes a été créé en relation avec le Sommet.

Le représentant des VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES déclara que le développement des aptitudes était capital pour cette Conférence. Les solutions les plus innovantes en matière d'établissements humains résultent des activités menées à l'échelle locale par les volontaires.

Le CENTRE ONUSIEN DES DROITS DE L'HOMME déclara que Habitat II offrait une opportunité unique d'améliorer les Droits de l'Homme liés au logement. La représentante exprima certaines préoccupations du fait que l'agenda ait manqué d'identifier le droit à un logement adéquat comme un droit humain, ce qui représente

un recul par rapport à Vancouver. Le SOUDAN déclara avoir établi une commission préparatoire où se trouve représenté l'ensemble des institutions et des groupes, a érigé un bureau pour l'élaboration des indicateurs essentiels et a organisé un atelier pour en discuter.

GROUPE DE TRAVAIL I

Le Président, Pamela MBOYA (Kenya) ouvrit la première séance du Groupe de Travail I pour l'examen du point 3 de l'Ordre du Jour (préparatifs de la Conférence). Le Secrétaire Général N'DOW introduisit son Rapport d'Avancement et Synthèse (A/CONF.165/PC.3/3 et Add.1). Le délégué des USA demanda des éclaircissements quant aux sources du fonds fiduciaire et aux sommes reçues ou promises. N'DOW répondit qu'un rapport détaillé sera mis à disposition. Il expliqua que la Fondation Habitat disposait de ressources qui furent empruntées pour lancer le processus de Habitat II. Ces fonds doivent être renfloués. Il y eut transparence totale et conformité avec les attentes quant à l'utilisation des fonds de la Fondation. L'UE appela à une transparence totale. Un comité officieux sera formé pour examiner la question financière. Les deux documents seront considérés après le rapport du comité officieux.

On remit à une date ultérieure, le rapport concernant les réunions ministérielles régionales (A/CONF.165/PC.3/INF.3). Nicholas YOU, Coordonateur du Global Best Practices Institute, introduisit un rapport sur la Conférence Internationale de Dubaï sur les Meilleures Pratiques d'Amélioration Environnementale (A/CONF.165/PC.3/INF.4). Il déclara que les meilleurs exemples serviront à une base de données multimédia incluant un site Web sur Internet et un disque optique compact. L'Australie proposa que les participants, gouvernements et agences intergouvernementales, annoncent leurs engagements d'action d'ici l'an 2000.

GROUPE DE TRAVAIL II

Le Président du Groupe de Travail II, l'Amb. H.L. de SILVA (Sri Lanka) présenta la proposition du Bureau de diviser le GTII en deux sous-groupes pour l'examen des projets de Déclaration des Principes et Engagements et du Plan d'Action Mondial (A/CONF.165/PC.3/4). Les délégués approuvèrent une proposition amendée du G-77/Chine disant que le sous-comité A examine les paragraphes 1 à 35 et 143 à 162 (préambule, buts et principes, dispositions, coopération et coordination internationale, et mise en oeuvre et suivi). Le sous-comité B se penchera, pour sa part, sur les sections restantes dans les paragraphes 36 à 142. Les délégués désignèrent le Dr Glynn KHONJE (Zambie) en qualité de Président du sous-comité A et Edmundo HERMOSILLA (Chili) en tant que Président du sous-comité B. Le Maroc suggéra de définir les termes comme "urbain", "rural" et "secteur privé" car ils ont des sens différents dans les pays développés et en développement.

DANS LES COULISSES

Les représentants d'ONG et de Gouvernements soutiennent la proposition Australienne visant à faire de Habitat II "une Conférence d'Engagement". La Proposition rappelle une initiative toujours Australienne à la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes. Les ONG souhaitent voir les engagements attachés au rapport de la Conférence et accueillent favorablement l'appel traditionnel à l'implication des agences intergouvernementales. Certains souhaitent aussi l'engagement des autorités locales.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

GROUPE DE TRAVAIL I: Une réunion est prévue en matinée dans la Salle 4.

GROUPE DE TRAVAIL II: Des séances sont prévues ce matin pour les deux sous-comités. Le sous-comité A se réunirait en Salle 3. Voir le Journal pour le lieu de réunion du sous-comité B.

L'AGENDA DE HABITAT - DIMENSIONS CRITIQUES: Cet exposé de panel aura lieu à 13h30 en Salle 2; Elle est co-parrainée par le Secrétariat de Habitat II, la World Resources Institute, le PNUD et la Society for International Development.